



association  
**Ecoparc**

# RAPPORT D'ACTIVITÉS 2018

Faubourg du Lac 5, CP 2206  
CH-2001 Neuchâtel  
+41 32 721 11 74, [www.ecoparc.ch](http://www.ecoparc.ch), [info@ecoparc.ch](mailto:info@ecoparc.ch)

## ÉDITORIAL

L'année 2018 a vu la montée en puissance des thématiques environnementales au sein du grand public, en particulier sur la question des changements climatiques, et tout indique que cette tendance devrait se confirmer au cours des mois à venir.

Dans ce contexte, l'Association Ecoparc, qui oeuvre en précurseur du développement durable depuis vingt ans, a pu consolider son rôle en tant qu'organisation à but non lucratif au service du bien commun.

Au cours de l'année 2018, l'équipe de l'Association Ecoparc a également renforcé sa dynamique de développement, stimulée par une nouvelle directrice, Leila Pamingle.

Ainsi, qu'il s'agisse de durabilité dans les domaines de l'urbanisme, de la gestion d'entreprise (en particulier les PME), de l'alimentation, de la mobilité, ou des zones industrielles, l'Association Ecoparc se trouve aujourd'hui en bonne posture pour poursuivre sa mission d'intégration des enjeux de durabilité dans les différents secteurs de la société et de l'économie.

Anne-Marie Van-Rampaey et Suren Erkman, Coprésidents

## L'ASSOCIATION

Ecoparc est une association apolitique, à but non lucratif et reconnue d'utilité publique. Active depuis bientôt 20 ans, son objectif est de favoriser l'intégration du développement durable dans l'environnement construit. Pour cela elle travaille sur 2 axes : Centre de compétence et Carrefour d'information.

1

## CENTRE DE COMPÉTENCE

- Montage et pilotage de projets
- Mise en réseau et facilitation entre acteurs
- Organisation d'événements
- Coaching

## PUBLIC CIBLE

- Collectivités publiques
- Acteurs économiques
- Institutions de recherche
- Particuliers

## DOMAINES D'ACTIVITÉS

- Urbanisme durable
- Énergie, transition énergétique
- Mobilité durable
- Ecologie industrielle
- Responsabilité sociétale des entreprises

## CARREFOUR D'INFORMATION

- Forum bisannuel
- Conférences, expositions
- Partage et diffusion d'informations et de connaissances

2

ECOPARC 2018



## L'ÉQUIPE (DE GAUCHE À DROITE)

**Leila Pamingle**, Directrice

**Kimberley Mees**, Cheffe de projet

**Danièle Verguet**, Responsable administration

**Aude Boni**, Cheffe de projet

## LE COMITÉ

Suren Erkman, Coprésident

Anne-Marie Van Rampaey, Coprésidente

Mathieu Erb, Trésorier

Denis Flückiger, Secrétaire

Fabien Coquillat

Christine Gaillard

Patrick Haenni

Laurent Kurth

François Marthaler

Emmanuel Rey

Pierre-Alain Rumley

## UN NOUVEAU RÉSEAU POUR DES ZONES D'ACTIVITÉS DURABLES

Le 7 juin 2017, l'Association Ecoparc a officiellement lancé son nouveau réseau PALME Romandie destiné à soutenir les entreprises et collectivités publiques désireuses de développer leurs zones d'activités de manière durable.

Une zone d'activités, c'est une multitude d'acteurs, entreprises et collectivités publiques qui travaillent dans des domaines variés, avec des objectifs et missions différents. Mais les préoccupations communes sont nombreuses: que faire des déchets? Comment s'approvisionner en eau, en énergie? Comment gérer la mobilité? Comment aménager les espaces publics? En réfléchissant à ces questions ensemble, les différents acteurs trouveront plus facilement des solutions satisfaisant tout le monde.

En intégrant dans cette réflexion les trois axes du développement durable, en échangeant les bonnes pratiques, en favorisant les rencontres et le partage de services et infrastructures, les milieux économiques et collectivités pourront non seulement trouver des solutions communes pour leurs zones d'activité, mais surtout se développer de manière durable tout en accroissant leur compétitivité.

**ENSEMBLE dans une zone d'activité: plus forts, plus compétitifs, plus durables.**

Dans le cadre du réseau PALME Romandie, l'Association Ecoparc accompagnera les membres du réseau, collectivités publiques et

représentants des milieux économiques, dans leurs démarches de gestion durable des zones d'activités. L'expérience, l'échange avec le monde francophone, la mise en réseau, le site internet riche en informations et fiches pratiques, l'organisation d'ateliers participatifs sont autant d'outils mis en place par PALME Romandie qui permettront aux zones d'activités de s'engager dans une voie durable.

[www.palme-romandie.ch](http://www.palme-romandie.ch)



## ACTION 2.4 ZONE D'ACTIVITÉS DU FUTUR

arcjurassien.ch et le RVAJ en partenariat avec les acteurs régionaux (ADAEV, ADNV, RUN, ARJB, CEP, FRIJ) ont saisi l'opportunité du PHR Economie (Programme pilote Territoire d'action Economie) pour déployer une démarche structurante et concertée en matière d'économie résidentielle/présentielle ayant pour objectifs généraux de : capter davantage de revenus dans l'Arc jurassien et d'équilibrer économie productive et économie résidentielle/présentielle.

Dans ce cadre l'Association Ecoparc s'est vu confier la responsabilité d'une action de recherche qui concerne les réflexions en rapport aux modes de gouvernance et de gestion au sein des zones d'activités. Il s'agit de l'action 2.4 intitulée Zones d'activités du futur. En 2018, l'association a fait un grand travail d'enquêtes pour quatre zones d'activités, situées chacune dans un canton de l'arc jurassien, à savoir :

- La zone d'activités de la Communance à Delémont (JU) ;
- La zone d'activités de la Clé à Saint-Imier (BE) ;
- La future zone d'activités du Chillou à Val-de-Ruz (NE) ;
- La future zone d'activités de Verdun à Yverdon-les-bains (VD).

Des entretiens auprès des acteurs en charge de la gestion de ces sites et les entreprises de ces zones ont été rencontrées et ont permis une première analyse d'écologie industrielle et territoriale.



## EI SAIGNOLES

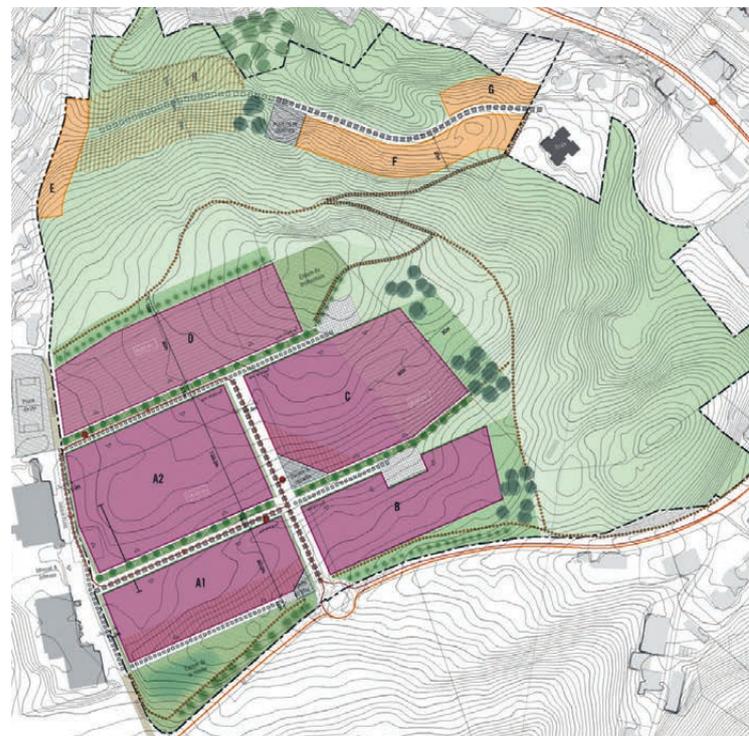
Depuis 2015, la zone d'activités des Saignoles au Locle s'est lancée dans une démarche d'écologie industrielle et territoriale. Les entreprises Johnson & Johnson et Cartier Joaillerie ainsi que la Ville du Locle se réunissent depuis deux fois par année pour discuter la gestion de la zone.

Lors des analyses de terrain sur les besoins et les potentiels de synergies, les grandes thématiques qui étaient ressorties, et restent aujourd'hui encore d'actualité, sont :

- la mobilité;
- l'animation de la zone (notamment avec l'aménagement d'un espace commun);
- les services pouvant être mutualisés (ex : sureté, déneigement, entretiens extérieurs).

En 2018, le groupe a accueilli l'entreprise Audemars Piguet (Re-naud et Papi), future résidente de la zone. En effet, l'entreprise va faire construire un bâtiment abritant une unité de production et des bureaux, dont l'inauguration est fixée pour décembre 2020.

Les entreprises ont alors directement dialogué sur les besoins de transport et ont pu bénéficier d'un premier conseil gratuit pour l'élaboration d'un plan de mobilité de zone, proposé dans le cadre du programme Entreprise de Suisse.



Notre e-Infos, qui paraît trimestriellement, est distribuée sous format électronique à plus de 2000 personnes.

Elle recense et sélectionne pour vous les nouvelles pertinentes en matière de développement durable dans l'environnement construit et comporte des liens vers les sites internet d'intérêt.

Parmi les thématiques abordées, « smart city » et « écologie industrielle » ont fait leur apparition pour coller au mieux avec les défis actuels.

## PRIX ENVIRONNEMENT PMP

L'entreprise Philip Morris Products S.A., basée à Neuchâtel, s'est approché de l'Association Ecoparc pour un mandat d'accompagnement pour le montage d'un prix environnement. L'association s'est chargée ainsi de mettre en place un jury de représentants et d'experts du territoire afin d'évaluer les projets des Neuchâtelois pour leur environnement.

Elle a guidé l'entreprise pour définir les contours et le règlement de son prix, ainsi que pour l'organisation des sessions de rencontre du jury. Via une communication appuyée au sein de son réseau, l'association a reçu 16 candidatures de grande qualité, traitant de la biodiversité, de l'énergie, de la mobilité, des déchets ou encore de l'économie circulaire, qui ont pu être discutées en groupe. Tous les dossiers ont été exposés lors de la cérémonie de remise du prix où l'ensemble des participants a été convié pour permettre un réseautage et la réalisation d'un maximum de projets.

Concrètement, il s'agit d'un prix de CHF 20'000.- pour la réalisation de projets pour l'environnement au sens large et portés par des Neuchâtelois. Pour la première édition de ce prix, c'est l'association Groove qui a remporté le prix avec un projet de sensibilisation à l'environnement autour de vidéos détonantes de Breakdance dans l'espoir d'une diffusion virale sur les réseaux sociaux. Ce prix environnement PMP sera reconduit en 2019.



PRIX ENVIRONNEMENT  
PHILIP MORRIS PRODUCTS S.A.

**PARTICIPEZ & GAGNEZ !**

**PRIX POUR  
L'ENVIRONNEMENT**

**20'000 FRANCS**

**POUR RÉALISER  
VOTRE PROJET !**



Avec la création du **PRIX ENVIRONNEMENT**, ouvert à tous les particuliers, start-up et associations basés dans le Canton de Neuchâtel, **PHILIP MORRIS PRODUCTS S.A.** souhaite lancer un message fort : **la protection de l'environnement est l'affaire de tous** et **PMP S.A.** veut encourager les bonnes idées qui peuvent **améliorer la qualité de vie de notre communauté.**

**CONDITIONS & INSCRIPTIONS SUR:**

**[www.ecoparc.ch](http://www.ecoparc.ch)**

## INAUGURATION – COMMENT « NE PAS UTILISER LA DÉCHETTERIE »

Dans le cadre de la mise aux normes et une modernisation importante des infrastructures, la déchetterie des Plaines Roches qui permet aux habitants des communes de Neuchâtel, Corcelles-Cormondrèche, Peseux et Valangin de trier et valoriser leurs déchets, a voulu profiter de cet événement d'inauguration pour sensibiliser la population à l'importance du recyclage et à la réduction des déchets.

Via une exposition « la vie après la déchetterie » organisée par l'Association Ecoparc, les visiteurs ont eu l'occasion d'apprendre ce qui se passe avec un néon, une bouteille PET, une pile, une chaîne Hi-Fi après avoir été amenés à la déchetterie et de mieux comprendre le cycle de vie des objets.

Plusieurs acteurs de la réduction des déchets, tels que le Centre Social Protestant, le centre Emmaüs, ZeroWaste Switzerland, les lombricomposteurs Gerber, neuchatel-repare.ch, la Fédération Romande des Consommateurs et Vadec, étaient également présents sur le site pour répondre à toutes les questions des citoyens mais aussi sensibiliser les visiteurs à une autre forme de consommer.



## La déchetterie des Plaines-Roches fait peau neuve

samedi 8 septembre 2018  
de 08h30 à 16h00

### EXPOSITION

La vie après la déchetterie

### VISITEZ

les nouvelles installations

### DECouvrez

comment réduire vos déchets  
avec nos partenaires



Navettes gratuites depuis l'arrêt  
de bus «Trois-Chênes»

Bus 109 et 421 de 10h00 à 16h00

La communauté urbaine du littoral (Comul) a mandaté l'Association Coparc pour un projet de communication et valorisation des initiatives citoyennes locales.

Ce mandat a fait suite à la participation de l'association au prix de la Comul proposé tous les ans pour promouvoir la culture et le sport et permettre une cohésion du territoire.

Le projet proposé prendra forme en 2019 et comportera :

- Un site internet neuchatel-littoral-demain.ch qui va permettre de recenser les actions citoyennes et permettra aux associations et aux bénévoles de promouvoir leurs actions et de faire des appels à la mobilisation ;
- Des capsules vidéos réalisées par les étudiants du CPLN pour valoriser les « bonnes » actions et montrer les acteurs qui se mobilisent pour notre qualité de vie ;
- Un concours développement durable au CPLN pour récompenser les meilleurs travaux et stimuler la créativité et la qualité des travaux proposés.

Avec ce projet l'Association vise les objectifs suivants :

- Recenser les initiatives citoyennes et les projets durables portés dans le Littoral et les regrouper sur un site internet ;
- Offrir une visibilité positive et un regard jeune sur les initiatives citoyennes et les projets durables ;
- Stimuler la participation du jeune public aux projets collaboratifs et citoyens et développer leur esprit critique/ favoriser la participation démocratique ;
- Valoriser le travail des jeunes de la région en diffusant leurs travaux sur les réseaux sociaux et sur un site internet, voire dans des concours cinématographiques (Festival du film vert, avant-première de film, etc).

## PLATEFORME MOBILITÉ DURABLE DES ENTREPRISES NEUCHÂTELOISES

Cette plateforme, mise en place en 2014, a pour objectif de favoriser les échanges et le développement de solutions communes au niveau de la mobilité professionnelle des entreprises présentes en Ville de Neuchâtel et environs. Elle est pilotée par l'Association Ecoparc.

En 2018, les 10 entités adhérentes, Takeda (ex-Shire), la BCN, le CPLN, le CSEM, EPFL-Microcity, la HE-Arc, Johnson & Johnson, Phillip Morris, l'Université de Neuchâtel et la Ville de Neuchâtel, se sont réunies à deux reprises.

Décision a été prise de clôturer l'outil en ligne neuchatel-covoiturage.ch pour se tourner vers des solutions externes existantes avec davantage d'usagers et de rayon d'action.

Les 10 membres ont néanmoins réitéré leur intérêt pour la partie discussions de la plateforme. Cette année, en plus des discussions liées aux expériences et solutions mises en place par les membres, des échanges ont pu avoir lieu avec les Transports publics neuchâtelois (TransN), avec le service des transports du Canton de Neuchâtel et avec des entrepreneurs offrant des solutions innovantes de mobilité.

# REQUEST

La recherche REQUEST, réhabilitation des quartiers existants, démarrée à la fin de l'année 2016 a mis en place un dispositif et une équipe interdisciplinaire et transfrontalière autour de l'évaluation, le suivi, la valorisation et l'accompagnement de projets de quartiers en voie de réhabilitation sous l'angle de la durabilité en France et en Suisse.

Après une année 2017 consacrée à l'analyse de terrain dans les communes suisses et françaises (Le Locle, Le Mont-sur-Lausanne, Montreux, Onex pour la Suisse et Maîches, Besançon, Annemasse pour la France), 2018 a été le temps du travail de synthèse et de recommandations.

Le groupe de recherche a eu à cœur de travailler de manière interdisciplinaire et collective jusqu'au bout de l'aventure. Après avoir confronté ses résultats auprès des collectivités suisses et françaises lors d'une réunion à Neuchâtel, l'équipe a développé une série de fiches techniques et des outils pour répondre aux besoins de la réhabilitation dans un objectif de durabilité.

Vous pouvez télécharger les rapports finaux du projet sur la page d'accueil du site [www.eco-obs.net](http://www.eco-obs.net) (rubrique \_REQUEST\_) ou sur <https://www.ecoparc.ch/termes>

Ce site restera actif : n'hésitez pas à nous communiquer vos idées de quartier à valoriser et vos propositions d'article Wiki. Pour cela, il suffit de nous transmettre les textes et images, que nous mettrons en forme et publierons.

Notre pôle d'experts interdisciplinaire et transfrontalier reste également à disposition pour toute démarche d'accompagnement et d'évaluation des projets de quartier durable (construction neuve ou réhabilitation).



L'Association Ecoparc a été représentée à l'Université d'été des urbanistes qui s'est déroulée du 29 au 31 août à Besançon.

Cet événement a permis de partager les expériences acquises par l'association sur les zones d'activités lors d'un atelier dédié à la Ville productive, l'ensemble des échanges questionnait « l'alter urbanisme ».

Les actes des ateliers et conférences seront rendu disponibles dans un ouvrage publié pour la prochaine université d'été par le Conseil Français des Urbanistes (CFDU).

Toutes les informations et les brochures sont disponibles sur <https://sites.google.com/view/univ-urba-besancon/accueil?authuser=0>

Urbaine.ch a organisé deux promenades urbaines commentées en 2018, au Locle et à Neuchâtel, dans le cadre de la Semaine européenne du développement durable. Ces promenades ont eu lieu sous le soleil du 2 juin de 10h à 12h.

La promenade urbaine du Locle a permis à ses participants d'appréhender avec un nouveau regard certains lieux-clés de la ville, autour d'une approche centrée sur les questions de la durabilité et des énergies renouvelables. Les participants étaient accompagnés de MM. Jean-Marie Cramatte, Architecte communal, Ian Forrer, Responsable environnement et Cédric Dupraz, Conseiller communal, Président Dicastère de l'Urbanisme de la Mobilité durable et de l'Agglomération (DUMA). La promenade qui a duré une heure a permis de découvrir les nouvelles mesures de la Ville en matière de production d'énergie renouvelable et notamment de pouvoir découvrir les panneaux solaires sur les toits du CIFOM. Cette visite était l'occasion de refaire la promotion de la promenade numérique dédiée à l'urbanisme durable. Cette visite a été réalisée en parallèle de l'inauguration de la place du 1er août, devenue la nouvelle gare des transports de la ville.

La promenade neuchâteloise a mis l'accent sur une visite des quartiers pionniers dans les énergies renouvelables ainsi que sur les nouveaux projets de Vieux-Châtel en compagnie des représentants de la Coopérative d'en face, de Fabien Coquillat, Architecte-Urbaniste de la Ville de Neuchâtel et de Aude Boni, Cheffe de projets, urbaniste FSU à l'Association Ecoparc. Au départ de la promenade numérique dédiée à l'énergie et l'urbanisme durable, Mme Boni a rappelé les objectifs de la plateforme urbaine.ch.

En inscrivant ces visites dans le cadre de la Semaine européenne du développement durable, cela a permis de rappeler l'importance des objectifs globaux visés par l'Agenda 2030 de l'ONU.

Le parcours, qui a débuté dans le quartier Ecoparc, a amené les participants à visiter le quartier du Vieux-Châtel. Une introduction de M. Coquillat a été suivie par une présentation de M. Yves Froidevaux, vice-président de la Coopérative d'en face, qui s'est par la suite transformée en discussions avec un public très intéressé à comprendre les étapes qui ont permis de relever tous les défis que la construction de ce quartier a posé.

La fin de la visite a permis de présenter enfin des nouvelles mesures d'aménagement mises en test afin de réduire la vitesse et le trafic du quartier. La promenade s'est achevée au Jardin Anglais autour d'un apéritif convivial et de discussions animées et enthousiastes.



Le programme Énergie du RVAJ a l'ambition de profiler l'Arc Jurasien comme région phare par rapport aux questions énergétiques. Les actions déployées dans ce programme tendent à rapprocher les communes impliquées de la société à 2000 watts. La vision d'une société à 2000 watts est une vision ambitieuse. Elle part du constat d'une répartition inégale des ressources globales. Les pays occidentaux consomment trois fois plus d'énergie que la moyenne mondiale. Vivre dans une société à 2000 watts impliquerait donc une baisse d'un facteur 3 de nos besoins en énergie afin d'atteindre cette moyenne, mais aussi une réduction des émissions de CO<sup>2</sup> d'un facteur huit. Atteindre cette vision nécessite la mise en place rapide d'un panel d'actions ciblées et efficaces. Partager les expériences et mutualiser les ressources est un moyen d'accélérer ce processus.

Après deux étapes fructueuses, les communes membres continuent leur lancée au travers de la troisième étape, de 2016 à 2019, impliquant les communes de Bienne, Delémont, Porrentruy, Le Locle, Moutier, Neuchâtel, Orbe, Saint-Imier, Sainte-Croix et Tramelan.

Les objectifs de cette troisième étape du programme d'actions s'inscrivent dans la continuité de ceux de l'étape précédente. Après l'adoption d'une politique énergétique ambitieuse, cette étape se concentre sur le déploiement de cette dernière, notamment avec la définition, le lancement et le suivi des actions communes.

Ces objectifs se présentent comme suit :

- Déployer une politique énergétique ambitieuse visant la société à 2000 watts d'ici 2050 pour la région ;
- Partager et mutualiser les expériences et les compétences entre les villes membres du réseau ;
- Développer des réglementations communes et des outils innovants

Cette année a permis le suivi des actions sur les éclairages publics, les installations photovoltaïques, les assainissements des bâtiments publics et les consommations des gros consommateurs (STEP, piscines, patinoires) et d'aborder des sujets liés à l'actualité énergétique : comment remédier à l'écart de performance prévue et réelle après rénovation et/ou construction, l'intérêt d'outils de suivi énergétique, le Programme Bâtiment, les subventions accordées pour la mobilité électrique...

Chaque année, une action à destination du grand public est lancée. En partenariat avec ZeroWaste Switzerland (ZWS), le RVAJ a débuté en 2018 un cycle de conférence sur le thème du « zéro déchet » avec deux présentations. ZWS a présenté « Quelques clefs pour tendre vers un mode de vie produisant moins de déchets » tandis qu'Ecoparc a présenté « Les pistes pour réduire les énergies grises qui se cachent derrière nos produits ».

Un apéritif a permis de continuer les discussions et de présenter les actions d'Orbe sous forme de stand ainsi que de lancer les inscriptions pour les ateliers zéro déchets organisés par la Ville en 2019.

Cette conférence a accueilli un nombre exceptionnellement élevé de citoyens avec 140 personnes présentes.

Un article a été publié dans le journal local à la suite de cette soirée.

Les autres Villes tiendront une soirée similaire tout au long de l'année 2019.

## ET PLUS ENCORE...

**Prix Suisse de  
l'Éthique**  
Lauréat 2018 HEIG-VD

### PRIX SUISSE DE L'ÉTHIQUE

L'Association Ecoparc s'est vu attribuer le prix suisse de l'éthique 2018, récompensant ainsi 18 ans d'effort et de travail de qualité dans le développement durable.

Lancé en 2005 par la Haute Ecole d'Ingénierie et de Gestion du Canton de Vaud (HEIG-VD), le Prix suisse de l'éthique est un prix indépendant qui entend promouvoir l'éthique, le développement durable et la responsabilité sociale dans la stratégie des entreprises et des collectivités publiques.

Dialogue, visibilité, chaîne de valeurs: 3 mots clés – 3 projets primés: Les projets de PX Précinox, l'ETHZ et l'association Ecoparc sont les trois lauréats de cette 13<sup>ème</sup> édition.



### MENTORAT - WOMEN BUSINESS SCALE-UP?

L'Association Ecoparc a été sélectionnée pour rejoindre le programme de mentorat Women Business Scale-up, organisé par l'Association Soft Web. Durant un an, Ecoparc bénéficiera d'un coaching business et d'échanges de qualité avec une mentor dédiée.

### INTERVENTION DANS LES ÉCOLES

L'Association Ecoparc poursuit sa mission de sensibilisation et d'information et intervient régulièrement dans les écoles, hautes écoles et universités pour des formations ou présentations. Par exemple, dans le cadre de sa journée « santé », le Lycée Denis-de-Rougemont a souhaité mettre l'accent sur l'importance et la qualité de l'alimentation et l'Association Ecoparc a présenté à plus de 200 lycéens « Les labels où le bon sens: que mettre dans mon assiette? ».



### SENSIBILISATION DES ENTREPRISES À LA RSE

Lors d'un petit déjeuner des entreprises réunissant plus de 40 participants, l'Association Ecoparc a sensibilisé les candidats désireux de participer aux appels d'offre des marchés publics à l'importance du développement durable dans ses pratiques et aux nouvelles règles d'accès aux marchés publics vaudois.

Vu le succès de cette première séance d'information, ce format sera répété en 2019.

| <b>BILAN</b>             | <b>2018</b>       | <b>2017</b>       |
|--------------------------|-------------------|-------------------|
| <b>ACTIFS</b>            | <b>219 676,97</b> | <b>248 203,03</b> |
| Liquidités               | 144 319,54        | 157 053,94        |
| Débiteurs                | 41 221,78         | 58 948,45         |
| Actifs de régularisation | 27 917,11         | 27 035,10         |
| Mobilier et informatique | 6218,54           | 5165,54           |

|                           | <b>2018</b>       | <b>2017</b>       |
|---------------------------|-------------------|-------------------|
| <b>PASSIFS</b>            | <b>219 676,97</b> | <b>248 203,03</b> |
| Créanciers                | 4 070,77          | 0,00              |
| Passifs de régularisation | 18 877,75         | 50 877,04         |
| Provisions                | 72 500,00         | 72 500,00         |
| Capital                   | 124 825,99        | 148 112,73        |
| Résultat                  | -597,54           | -23 286,74        |

| <b>PERTES ET PROFITS</b>  | <b>2018</b>       | <b>2017</b>       |
|---------------------------|-------------------|-------------------|
| <b>TOTAL DES PRODUITS</b> | <b>343 333,20</b> | <b>368 782,83</b> |
| Cotisations               | 29 167,10         | 31 000,00         |
| Recettes projets          | 262 671,52        | 304 569,92        |
| Loterie Romande           | 40 000,00         | 20 000,00         |
| Recettes EE               | 18 791,15         | 23 418,40         |
| TVA due                   | -7 296,57         | -10 205,49        |

|                          |                   |                   |
|--------------------------|-------------------|-------------------|
| <b>TOTAL DES CHARGES</b> | <b>343 930,74</b> | <b>392 069,57</b> |
| Charges projets          | 36 839,97         | 84 184,76         |
| Charges de personnel     | 266 451,98        | 272 818,67        |
| Autres charges           | 40 638,79         | 35 066,14         |
| <b>Résultat</b>          | <b>-597,54</b>    | <b>-23 286,74</b> |

## REMERCIEMENTS

L'Association Ecoparc tient ici à remercier tout particulièrement ses partenaires officiels, ses membres et ses donateurs qui sont convaincus par les actions menées par l'association et la soutiennent fidèlement depuis des années.

Nos membres sont aujourd'hui au nombre de 98. Certains nous soutiennent depuis la création de l'association en 2000, d'autres se joignent à nous au fur et à mesure des années et des projets.

Un remerciement particulier est également adressé à la Loterie Romande pour son soutien à nos activités en 2018.

La liste de nos membres Organisation et Organisation PLUS, donateurs/trices et partenaires est disponible sur [www.ecoparc.ch](http://www.ecoparc.ch)

## NOS PARTENAIRES OFFICIELS EN 2018

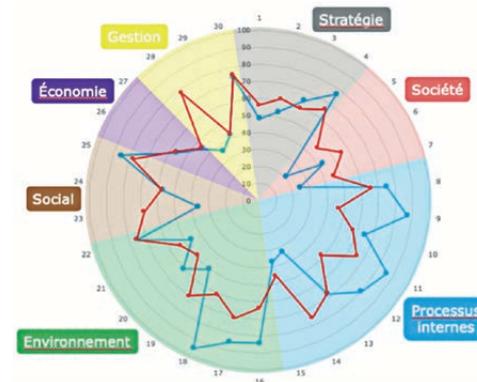


## ECOENTREPRISE BASIC

Les PME constituent plus de 99% des entreprises suisses et génèrent deux tiers des emplois en Suisse. 98,5% de l'ensemble des entreprises suisses emploient moins de 50 employés à plein temps. Les PME sont donc des acteurs essentiels pour concrétiser la transition vers le développement durable tels que formulée par exemple dans l'Agenda 2030. Il n'y a pas de cadre légal, mais une pression croissante s'exerce par ailleurs de toutes parts sur celles-ci pour la mise en œuvre de mesures de développement durable/responsabilité sociétale DD/RSE.

Se basant sur ces constats, Ecoparc propose une solution aux problèmes spécifiques rencontrés par les PME afin de les motiver et les soutenir dans leur démarche DD/RSE: **EcoEntreprise Basic**.

- Un **outil en ligne**, simple, gratuit et rapide à la portée de toutes les PME pour auto-évaluer leurs performances en DD/RSE, les comparer à celles d'entreprises comparables et les améliorer grâce à des conseils ciblés.
- Un **rapport annuel** de la performance des PME suisses en DD/RSE qui permettra d'évaluer les développements positifs et négatifs et d'identifier les actions à engager prioritairement.
- La constitution d'un **réseau** autour de la problématique du DD/RSE pour les PME qui permettra d'échanger des informations, des idées, des bonnes pratiques ou de monter des projets communs.



## FORUM.19

En 2019, l'Association Ecoparc organisera une fois encore son désormais traditionnel et très attendu forum bisannuel.

Il se tiendra le vendredi 6 septembre à Neuchâtel sur le thème de «Vers une architecture modulaire? Bâtir en systèmes pour une société en transition»

L'observation de notre patrimoine bâti montre que ce dernier se renouvelle selon des cycles relativement lents. Sa transformation nécessite souvent des interventions complexes, qui monopolisent d'importantes ressources environnementales et financières. A l'inverse, notre société se caractérise par des évolutions socioculturelles de plus en plus rapides et imprévisibles.

Face à ce double constat, les chercheurs, les praticiens et les décideurs impliqués dans l'environnement construit sont à la recherche de nouveaux paradigmes permettant de répondre de manière durable aux besoins changeants de notre société en transition. Il apparaît en particulier que les nouveaux bâtiments devraient être à la fois plus évolutifs, plus modulables et plus performants. Dans ce contexte, l'architecture modulaire offre une perspective prometteuse, dans la mesure où elle intègre dès les premiers pas du processus de conception les notions d'adaptabilité, de durabilité et de qualité architecturale.

L'objectif de cette journée est d'offrir aux participants – chercheurs, architectes, urbanistes, ingénieurs, investisseurs privés ou responsables de collectivités publiques – un tour d'horizon des enjeux, solutions et expériences liés à l'évolution des pratiques vers une adaptabilité accrue dans une perspective de durabilité



Forum.19

10<sup>e</sup> EDITION DU FORUM ECOPARC

Vers une architecture modulaire ?

Bâtir en systèmes pour une société en transition

6 septembre 2019, Microcity, Neuchâtel (Suisse)

## VOUS SOUHAITEZ DEVENIR MEMBRE OU DONATEUR (TRICE) ?

Merci de nous retourner ce formulaire d'adhésion,  
ou de nous envoyer ces informations par e-mail : [info@ecoparc.ch](mailto:info@ecoparc.ch)

## COTISATIONS ANNUELLES

- |                                       |                          |              |
|---------------------------------------|--------------------------|--------------|
| Membre Individuel.....                | <input type="checkbox"/> | CHF 100.--   |
| Membre Organisation.....              | <input type="checkbox"/> | CHF 300.--   |
| Membre Organisation Plus.....         | <input type="checkbox"/> | CHF 1'000.-- |
| Donateur(trice) Montant au choix..... | <input type="checkbox"/> | CHF .....--  |

## VOS COORDONNÉES

Nom .....

Prénom .....

Institution .....

Fonction .....

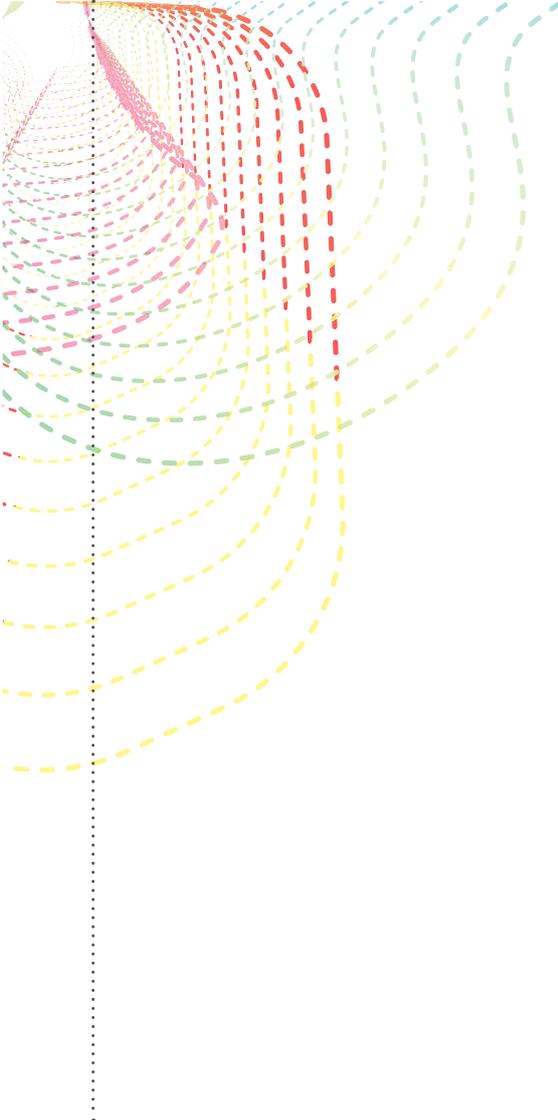
Rue .....

NPA .....

Localité .....

Lieu et date .....

Signature .....



Prière  
d'affranchir

**Association Ecoparc**  
Faubourg du Lac 5  
Case postale 2206  
CH-2001 Neuchâtel